

Projet de Kerguelen, une atteinte au bon sens

Un document des Archives Nationales. A.N. Mar B/4 /317, n°109.

Rédigé par Kerguelen entre mars et juillet 1772, lors de sa traversée de l'Isle de France à Brest. Contre tout bon sens, ce projet est pris au sérieux à Versailles, et vaudra à Kerguelen de repartir l'année suivante ... mais avec un autre programme.

Le mémoire n'est pas daté, mais Kerguelen y parle de retrouver Poivre à l'intendance de l'Isle de France lors de sa prochaine mission, la rédaction est donc antérieure à son débarquement à Brest, où la nouvelle du remplacement des deux administrateurs est connue depuis plusieurs mois.

Colonie 1772

Mémoire sur l'établissement d'une colonie dans la France australe.

Je n'ai rien négligé pour exécuter le projet que j'avais formé de découvrir les Terres Australes : le succès a répondu, et aux soins que je me suis donné, et aux peines que j'ai essuyées. J'avoue que j'étais d'abord moins animé de l'honneur d'augmenter la terre d'un nouveau monde, que du désir de prouver la nécessité d'une marine militaire pour soutenir le commerce qui est l'âme d'un Etat, et pour secouer le joug que veut nous imposer une nation voisine qui est notre ennemi naturel, et qui affecte la monarchie universelle des mers. Enfin la Cour m'a confié l'exécution d'une entreprise dont je m'occupais depuis longtemps. J'ai eu le bonheur de découvrir le Continent Antarctique, et même de le trouver placé de manière à pouvoir y former des établissements avantageux pour commander l'Asie et l'Amérique. J'ai fait connaître par un mémoire particulier les fruits que l'on peut retirer de cette découverte : il me reste à donner les moyens les plus simples et les plus solides pour établir une colonie dans la France Australe.

Remarquez premièrement un grand avantage pour faire cet établissement. L'Isle de France, qui doit servir de point d'appui, est aujourd'hui administrée par M. Poivre, intendant dont toutes les vues et toutes les pensées tendent uniquement au bien de la colonie. Il aime les lettres et les cultive, il est plein d'esprit et de connaissances. Il a voyagé dans toutes les mers des Indes, de Chine et des Moluques. Personne ne connaît comme lui les systèmes politiques de toutes ces contrées, et personne n'est si en état que lui de les tourner à la gloire et à l'avantage de la France. M. Poivre fera donc tout ce qu'il est possible de faire avec les moyens qu'on peut tirer des colonies qui lui sont confiées ; mais ces colonies ont peu de ressources, et sont hors d'état de faire un armement un peu considérable. Il faut des hommes robustes, accoutumés aux climats froids ; il faut de bons agrès et de bon apparaux faits avec le premier brin du chanvre ; il faut des habillements de drap chauds, des habillements de peaux de mouton, tel qu'en portent les Malouins qui vont à la pêche à la morue à Terre Neuve ; il faut des bottes, des bas et des couvertures de laine pour tout le monde. L'Isle de France ne peut point fournir toutes ces choses qui sont cependant indispensables. Car j'ai pensé moi-même revenir sans rien découvrir, parce que mes équipages, dont la plupart étaient depuis longtemps dans les mers des Indes, se trouvaient épuisés par les chaleurs et hors d'état de soutenir le froid, qu'ils n'avaient point des habillements assez chauds, que je n'en pouvais tirer aucun service, et que ma mâture était dans le cas de tomber à chaque instant, vu que les haubans étaient si échauffés que quatre hommes avec un palan simple les faisaient rompre. Je courais donc risque de démâter et de me perdre sur les côtes que je venais de découvrir. Il s'ensuivait que le fruit de ma campagne eut été perdu pour la France, et c'était la seule crainte qui m'inquiétait.

Il faut encore pour notre établissement des outils et des ouvriers en tout genre ; il faut surtout des travailleurs, des laboureurs, des cultivateurs. On ne peut rien faire de mieux que de faire passer à notre nouvelle colonie pour base du labourage et de l'agriculture, quelques familles choisies de pauvres Acadiens qui vivent aujourd'hui en divers coins de France, dans la plus affreuse misère. Je

viens donc de prouver qu'il est impossible de former dans l'Australasie un établissement sans le secours de la métropole ; mais en attendant, l'Isle de France peut envoyer au mois de décembre prochain deux bâtiments pour choisir le lieu de l'établissement et le préparer. Ils doivent partir le premier décembre, profiter des vents généraux de SE pour s'élever au Sud et à l'Ouest ; car les vents étant presque toujours de la partie de l'Ouest, depuis les 30 degrés jusqu'aux Terres Australes, il faut gagner de bonne heure à l'Ouest, et tâcher d'arriver au 50 degrés de longitude orientales du méridien de Paris, en même temps que par les 50 degrés de latitude Sud. De cette manière on attaquera bien la Terre, et la traversée sera courte. La colonie de l'Isle de France se contentera donc d'envoyer cette année deux bâtiments tels que *le Fort* et *le Gros Ventre* en Australasie, supposé qu'on puisse bien habiller les équipages, et bien équiper les bâtiments. Il ne leur faut à chacun que quatre mois et demi de vivres.

Je reviens au grand armement qui doit se faire en Europe, et à la manière d'y procéder. On doit choisir deux bons vaisseaux de guerre, et neufs s'il est possible, pour les armer en flûte afin qu'elles puissent porter davantage. Il faut, dis-je, deux vaisseaux de 64 canons tels que *le Rolland* et *l'Alexandre* qui monteront au plus 18 canons de 12 à leur seconde batterie. Ils auront dans leur cale, chacun 2 canons de 24, et le reste de leur seconde batterie pour être monté à leur retour. Il sera aussi armé une corvette, comme *le Rossignol* ou *la Perle* pour servir de découverte.

L'équipage de chacun des vaisseaux de guerre sera composé de 280 bons marins, et de 20 soldats de terre, ce qui fait en tout 300 hommes. Voyons à présent l'état des personnes qui doivent composer la colonie afin de pouvoir régler la quantité de vivres que l'on doit embarquer ; car il faut laisser 15 mois de vivres à la colonie naissante. Je suppose d'abord que les familles acadiennes fassent le nombre de 50 personnes : il faudra 50 hommes de troupe commandés par un capitaine ou un lieutenant ; un état de différents ouvriers comme forgerons, serruriers, charpentiers, calfats, voiliers, menuisiers, cordonniers, tonneliers, charrons, tailleurs, tisserands et maçons ; le nombre de 20 hommes en tout ces états sera suffisant, parce que parmi les Acadiens et les soldats, il se trouvera des gens de métier. Il faut de plus un maître canonier et 4 aides pour servir l'artillerie du fort, 10 matelots pour aller à la pêche et pour remplacer les équipages de deux petits bateaux qu'on doit laisser à la colonie. On voit que le fonds de la dite colonie monte à 140 personnes, non compris l'équipage des bateaux qui sera pour les deux de 40 hommes ou mousses, en tout 180. Les 180 personnes qui doivent toutes partir d'Europe, et qui, réparties sur les deux bâtiments, font à chacun, y compris son équipage, à peu près 400 hommes. Les deux vaisseaux ou flûtes, doivent donc porter d'abord 19 mois de vivres pour les 180 personnes australasiennes, savoir 4 mois de vivres de traversée, et quinze mois qu'on laissera à la colonie. Je ne compte pas les mois de repos à l'Isle de France. Les vaisseaux doivent aussi porter les vivres de leurs équipages pour aller comme pour revenir, et ils doivent compter sur 16 mois de campagne. Les vivres seuls de l'équipage font à chacun un article de plus de 300 tonneaux ; les 19 mois de vivres de la colonie, partagés entre les deux vaisseaux, feront à chacun un article d'environ 150 tonneaux. Voilà donc plus de 450 tonneaux à chaque bâtiment pour les vivres.

Voyons maintenant les autres effets d'embarquement. On mettra le moins de lest possible, les huit canons de la seconde batterie et les deux de 24 feront le lest de fer de chaque vaisseau, en y joignant 12 milliers de fer et 12 milliers de clous assortis. On placera sous les plateformes des câbles, et sous la cave du capitaine, au lieu de lest, des briques et des tuiles. Les choses les plus embarrassantes à cause du volume, seront les bois ou pièces de construction taillées, façonnées, numérotées pour construire deux bateaux de 30 tonneaux, un fort en bois et deux chaloupes malouines pour la pêche. Un des vaisseaux portera les pièces du fort, et l'autre celles des bateaux et chaloupes. On embarquera ensuite dans chacun des vaisseaux (car il faut partager les effets de peur d'accident) 4 canons de 4 pour le fort, des fèves de toute espèce et autres graines pour semer, deux béliers, quatre brebis, douze couples assortis de différentes volailles, un taureau et deux vaches, 20 tonneaux de blés assortis, deux charrues, des instruments de labourage pour 200 hommes, des outils de toute espèce, les ustensiles d'une forge pour deux ouvriers, les habillements d'hiver pour les 200 hommes d'équipage et pour 90 colons, des souliers, des couvertures, de la toile et de gros draps chauds, sans oublier les effets de commerce pour les habitants de l'Australasie. Ces effets de commerce doivent consister en outils de toute espèce, comme marteaux, haches, scies, couteaux, harpons, couvertures de laine et miroirs, le tout à la concurrence de dix mille livres pour chaque bâtiment. Les vaisseaux doivent embarquer pour

leur service un[e] ancre de plus, et 24 ou 30 brasses de chaîne de mouillage, un rechange complet, un appareil pour abattre en carène, et surtout de quoi renouveler les bas haubans.

Tout étant ainsi disposé et arrangé, les deux vaisseaux et la corvette partiront de France le premier mars, et l'on fera route pour l'Isle de France. Si l'on est assez favorisé des vents pour se rendre en 10 à 12 jours de Brest aux vents alizés, comme cela arrive quelquefois, on doit aller à l'Isle de France sans faire aucune relâche. Si, au contraire, l'on est contrarié entre les caps, on sera forcé de faire une relâche pour se procurer de l'eau et quelques rafraîchissements ; car il ne faut pas commencer par faire partir des hommes de la santé desquels dépend le succès de l'établissement. Les vaisseaux qui vont dans l'Inde ont coutume de relâcher à l'île de St-Yago, une des îles du Cap Verd, mais cette relâche est mauvaise ; on perd bien du temps à y atterrir ; on y fait l'eau dans un puits, et elle n'est point bonne. Il arrive encore que les équipages y contractent des fièvres épidémiques qui font des progrès si rapides (tels que dans l'escadre de M. de L'Aiguille) qu'on est obligé d'aller encore à la côte du Brésil, de sorte que l'on court risque de faire échouer ou de retarder l'entreprise. Je pense que si l'on était contrarié entre les caps, le plus court parti serait de relâcher à Cadix. Cette relâche n'écarte point de la route ; en 4 jours on s'y refait et on s'y pourvoit de tout, et on peut ensuite aller directement à l'Isle de France. Si on ne veut pas relâcher à Cadix, on peut passer aux Canaries et relâcher à Ste Croix. Cette relâche est bien meilleure que celle de St Yago, mais la rade n'est pas si sûre. L'île de Tenerife où est le port Ste Croix, appartient aux Espagnols nos alliés, et nous y avons un consul. De Ste Croix, on se rendra également en droiture à l'Isle de France. Les bâtiments étant partis de Brest dans les premiers jours de mars seront rendus à l'Isle de France à la fin d'août au plus tard, quelques retardements qu'ils puissent éprouver. Il leur restera trois mois pour se réparer et défatiguer les équipages. Comme les vaisseaux seront allégés et décombrés [*désencombrés*] par la consommation des vivres, et parce que l'un des deux débarquera les pièces nécessaires pour construire les bateaux pontés de 30 tonneaux, ils seront en état de prendre les bois nécessaires pour monter une vingtaine de cases ou maisonnettes que M. Poivre aura d'avance fait tailler, préparer et numéroter. Nous aurons par ce moyen, huit jours après notre arrivée dans la France Australe, une petite ville en état de recevoir la colonie. Quelques-unes de ces petites cases serviront aussi de magasins. On prévoit aisément qu'il est essentiel de comprendre beaucoup de matelots charpentiers dans le nombre des équipages, et de faire ample provision de toiles et de goudrons pour couvrir et enduire les cases et les magasins.

Il faut que les bâtiments partent de l'Isle de France pour l'Australasie le premier de décembre. En suivant ce que j'ai dit plus haut pour la route, ils arriveront à la fin du même mois. Les deux bateaux qui auront été montés et armés à l'Isle de France, partiront en même temps, et seront remorqués par les vaisseaux en cas de besoin. La petite flotte étant rendue dans le courant de décembre, aura deux mois entiers pour faire l'établissement. Les deux chaloupes pour la pêche pourront être montées en route, après le départ de l'Isle de France, afin de servir à l'atterrage. La colonie étant établie, les deux vaisseaux et la corvette feront route pour gagner environ 100 lieues au NO corrigé, et ensuite, ils s'élèveront directement au Nord. Lorsqu'ils auront atteint la latitude de 40 degrés, les deux vaisseaux feront route pour le Cap, où ils prendront quelques rafraîchissements pour se rendre en France ; car il est inutile qu'ils retournent à l'Isle de France pour surcharger la colonie, mais la corvette sera détachée pour l'Isle de France afin d'instruire le gouverneur et l'intendant sur ce qui concerne l'établissement, et d'y porter tous les habillements d'hiver que les deux vaisseaux quitteront par les 40 degrés de latitude. Les deux bateaux ainsi que les deux chaloupes de pêche resteront en Australasie pour le service de la colonie, et pour connaître les côtes voisines. Les deux vaisseaux doivent partir de l'Australasie à la fin de février ou dans les premiers jours de mars pour pouvoir doubler le Cap facilement, et avoir le temps d'y prendre des vivres et des rafraîchissements. Il sera choisi un bon chirurgien major de la marine, un second et un aide pour rester dans la nouvelle colonie. Ils traiteront les colons et faciliteront les moyens de gagner les naturels. On a remarqué au Canada que ce qui attirait le plus les sauvages, et nous les attachait le plus, étaient les secours qu'on leur donnait du côté de la chirurgie et de la médecine. On ne doit rien négliger pour gagner les esprits des habitants de cette cinquième partie du monde. Il faut employer la douceur, faire de petits présents, éviter toute violence, avoir beaucoup de patience. On ne doit point s'imaginer qu'on puisse les réduire par la force ; quand il n'y aurait que deux millions d'hommes dans l'Australasie, toutes les puissances de l'Europe entière réunies seraient hors d'état de les réduire par la violence. Il faut donc attendre du temps, ne combattre les naturels que par la douceur, la prudence et la politique, profiter de toutes les

circonstances, de leurs besoins, de leurs passions, de leurs divisions mêmes et de leurs guerres pour les gagner ou les soumettre sans qu'ils s'en aperçoivent. Voilà en général les précautions et les mesures qu'il faut prendre. Il y a mille petites choses de détail que je passe sous silence, la Cour même ne doit point s'en inquiéter, elle doit s'en rapporter avec confiance aux lumières et à la prudence de celui qui conduit une pareille expédition. C'est véritablement le cas de faire usage de cette maxime ... *mitte sapientem et nihil dicas* ; mais pendant que nous laissons notre colonie australasienne livrée à elle-même, il faut penser à lui envoyer de l'Isle de France au mois de décembre suivant, un nouveau secours d'hommes, de vivres, et de rafraîchissements. Le sentiment est trop au-dessus de l'art qui le veut peindre pour qu'on puisse exprimer la joie que goûtera notre colonie australe en voyant arriver des patriotes ; son courage s'anima en voyant qu'on ne l'abandonne pas. Il faudra pendant deux ou trois années penser à sa subsistance ; car il faut lui donner le temps de s'établir, de faire des granges, de semer et de moissonner ; mais avant que six années soient écoulées. Je suis persuadé qu'elle payera avec intérêt les services qu'on lui aura rendus, et que bien loin d'avoir besoin de nos îles, elle commencera à leur fournir à son tour bien des secours, à enrichir leur commerce, enfin à leur servir de métropole.

* * *